

Le 21 mars 2025

Madame Marie-Eve Fortin
Présidente de la commission d'enquête du Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul
et à Saint-Urbain
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Courriel : Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet éolien Des Neiges - Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain
Réponses à la quatrième série de questions

Madame la Présidente,

En réponse à la quatrième série de questions transmises à l'initiateur du projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix le 20 mars 2025, vous trouverez ci-après les réponses de l'initiateur.

En souhaitant le tout utile aux travaux de la Commission, veuillez agréer, Madame la présidente, l'expression de nos salutations distinguées.



Philippe Alary-Paquette
Responsable environnement et relations avec le milieu
Boralex

Réponses de l'initiateur à la troisième série de questions du BAPE en lien avec le projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix

1. Au sujet des éoliennes qui seraient visibles du mont du Lac-des-Cygnes, vous avez indiqué en séance publique que la plus rapprochée se trouverait à plus de 22 km de distance de ce lieu (Philippe Alary-Paquette, DT1, p. 74). Selon la dernière configuration du parc éolien présentée dans le rapport final d'optimisation du projet, 54 éoliennes seraient visibles de cet endroit plutôt que les 59 prévues dans la configuration précédente (DA25, p. 19).

Est-ce que cette nouvelle configuration a pour effet de modifier la distance de l'éolienne qui serait la plus près du Mont du Lac-des-Cygnes?

La distance mentionnée par l'Initiateur en audiences était légèrement sous-estimée. En effet, les simulations visuelles disponibles à l'Annexe C du document PR5.7 indiquent que l'éolienne la plus rapprochée était à 23km du point de vue du mont du Lac-des-Cygnes avec la configuration 4. Cette distance demeurerait inchangée avec la configuration 5 mais le nombre d'éoliennes visibles à partir de ce point de vue a en effet été réduit à 54 plutôt que 59. Voir à cet effet la simulation visuelle révisée à partir du mont du Lac-des-Cygnes, disponible à l'Annexe E du document DA25.